

## L'atelier Habitat s'embellit !

Dans le cadre du projet « bien-être au travail » les élèves de 3eme segpa groupe Habitat se sont attelés à fixer les établis au sol. Cela permet d'empêcher leur mouvement et leur déplacement lorsque des outils ou des matériaux lourds sont utilisés. Cela permet d'éviter les blessures et les dommages aux établis, car ils ne peuvent pas glisser ou basculer. Ainsi fixer des établis au sol aide à créer un environnement de travail plus sûr et plus organisé. Ci-dessous les étapes de fixation.



		
<p>Traçage du positionnement des établis au cordeau à tracer.</p>	<p>Vérifier et positionner les établis avec une grande règle métallique.</p>	<p>Traçage à l'équerre des points de perçage.</p>
		
<p>Perçage des pieds en bois avec un foret de diamètre 8mm.</p>	<p>Réalisation des chapelles avec une mèche plate permettant le bon positionnement de l'écrou du goujon d'ancrage.</p>	<p>Perçage de la dalle avec une mèche à béton de diamètre 8mm</p>
		
<p>Enfoncer les goujons d'ancrage dans la dalle à l'aide d'un marteau.</p>	<p>Serrage définitif du l'écrou au goujon d'ancrage à l'aide d'une clé à cliquet.</p>	<p>L'ensemble des établis sont maintenant fixés.</p>